

RETRAITES : COLÈRE DES PROFESSIONS LIBÉRALES DE L'UNAPL

qui n'excluent pas une mobilisation nationale d'ampleur

PAR CYRILLE DUPUIS- PUBLIÉ LE 04/09/2019
- MIS À JOUR LE 04/09/2019
LE QUOTIDIEN DU MÉDECIN

Le ton des libéraux monte d'un cran face à la réforme des retraites. Ce mercredi, le conseil national de l'Union nationale des professions libérales (UNAPL, qui réunit 67 organisations représentatives des métiers de la santé, du droit, des techniques et du cadre de vie) a clairement rejeté le projet de réforme dessiné en juillet dans le rapport de Jean-Paul Delevoye, qui vient d'entrer au gouvernement pour piloter la réforme.

Dans une motion adoptée ce mercredi, l'UNAPL menace d'organiser « *une mobilisation nationale de grande ampleur réunissant toutes les professions libérales* », avec fermetures des cabinets, si ses exigences ne trouvent aucune traduction au terme de la phase de négociation qui s'engage.

Et de rappeler que cinq millions de personnes passent chaque jour dans les cabinets libéraux, une force de frappe qui pourrait faire mal. « *Si le gouvernement continue à être autiste, nous serons extrêmement déterminés* », a résumé devant la presse Michel Picon, agent général d'assurance et président de l'UNAPL, organisation qui sera reçue vendredi à Matignon.

Cigales et fourmis

Certes, pour donner une dernière chance à cette négociation, l'UNAPL a décidé de ne pas rejoindre la manifestation du lundi 16 septembre, organisée à l'appel d'une partie des professions libérales dont les avocats (Conseil national des barreaux), les pilotes, des infirmières (Convergence) ou encore des organisations de praticiens (UFML-Syndicat, FMF), autour du collectif SOS retraites. « *Une fermeture des cabinets libéraux, ça ne s'improvise pas, surtout le lundi, journée la plus lourde* », confie au « Quotidien » le Dr Philippe Vermesch, président du Syndicat des médecins libéraux (SML).

Mais sur le fond, le discours de l'UNAPL se durcit sur tous les sujets de « *désaccord* », annonçant une bataille pied à pied dans les prochaines semaines.

La disparition programmée des caisses professionnelles (dont la CARMF pour les médecins libéraux) et des régimes complémentaires au sein du futur système universel concentre les inquiétudes des libéraux, avec les questions cruciales de la future gouvernance et de l'avenir des réserves accumulées. « *Nos caisses professionnelles ont géré leurs régimes avec beaucoup de sérieux et de sens des responsabilités, s'agace Michel Picon. Nous avons constitué 27 milliards d'euros de réserves financées exclusivement par des générations de professionnels libéraux.*

Ce n'est pas un magot mais ces réserves doivent rester la propriété de nos professions ». En clair, pas question que les fourmis payent pour les cigales, d'autant que ces caisses jouent souvent un rôle social pour les libéraux concernés.

Quand c'est flou...

Du côté des futurs paramètres financiers du régime universel, les libéraux redoutent le pire. *« Nous réclamons la vérité des chiffres de l'impact pour les libéraux, grince Michel Picon. Or, nous n'avons pas de simulations de la part du haut-commissaire aux retraites. Quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup. »*

Avec un taux de cotisations fixé à 28 % jusqu'à un plafond annuel de la Sécurité sociale (PASS, environ 40 000 euros), puis de 12,94 % au-dessus, comme il est envisagé, l'UNAPL identifie un risque de *« déséquilibre majeur »*. Ainsi, selon ses calculs, plusieurs professions libérales subiront un *« quasi-doublement des cotisations, insupportable économiquement »* (avocats, infirmières, etc.) et d'autres s'exposeront à une réduction significative de la pension moyenne évaluée jusqu'à *« un tiers de la retraite »* pour les médecins libéraux. *« Qui peut accepter cela ? On ne veut pas de moule unique, il faudra nécessairement des adaptations »*, soutient le patron de l'UNAPL.

L'UNAPL n'oublie pas de réclamer le maintien des garanties pour les professions de santé conventionnées (régime ASV pour les médecins), *« historiquement liées à leur contrat conventionnel »*.

Elle demande enfin au gouvernement de surseoir au projet de recouvrement des cotisations par l'URSSAF.